



**PÔLE D'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE**

**ÉVALUATION
DE L'UTILITÉ SOCIALE
DU PÔLE D'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE 21**

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

SEPTEMBRE 2020





SOMMAIRE

■ Approche de l'utilité sociale et enjeux de l'évaluation.....	3
■ Résultats de l'évaluation	
• Analyse de la logique d'action du PES 21	4
• Analyse de l'utilité sociale du PES 21	
• Dimension d'épanouissement.....	6
• Dimension sociétale.....	8
• Dimension politique.....	10
• Dimension économique.....	12
• Dimension sociale.....	14
■ Enseignements de l'étude.....	16
■ Méthodologie de l'étude.....	17
■ Conclusion.....	18
■ Le Pôle d'Économie Solidaire 21 en bref.....	19



APPROCHE DE L'UTILITÉ SOCIALE ET ENJEUX DE L'ÉVALUATION

Qu'entend-on par utilité sociale ?

■ L'utilité sociale d'une organisation de l'économie sociale et solidaire est établie¹ si elle contribue par son activité à :

- **La cohésion sociale**
- **La solidarité**
- **La sociabilité**
- **L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable**

Pourquoi une évaluation ?

■ Comme de nombreux acteurs de l'ESS², le Pôle d'Économie Solidaire 21 souhaite mieux appréhender et mettre en évidence **la valeur ajoutée de son action sur le territoire**. L'association entend également à travers l'étude dépasser la seule évaluation quantitative.

Dans ce sens, le cahier des charges insistait sur les **modalités de création de richesse socio-économique**, en relation avec les besoins des acteurs locaux et des écosystèmes territoriaux.

Quels enjeux pour le PES 21 ?

■ Le Pôle d'Économie Solidaire 21 est un acteur reconnu du développement économique local, dans une dynamique de partenariat avec les collectivités et les pouvoirs publics.

Soutenu par de nombreux partenaires publics et privés, le Pôle vise à travers cette étude 3 objectifs :

- **Prendre du recul sur l'action**, en acquérant une visibilité globale et transversale de ses dispositifs
- **Disposer d'un état des lieux** à partir duquel renforcer sa démarche d'amélioration continue et affiner le pilotage de ses projets
- **Nourrir le dialogue avec ses partenaires** et identifier collectivement de nouveaux champs d'intervention

¹ Jean Gadrey, L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire, rapport de synthèse pour la DIIIESES et la MIRE, 2003

² Économie Sociale et Solidaire



ANALYSE DE LA LOGIQUE D'ACTION DU PES 21

Une diversité de dispositifs pour accompagner les projets et les structures de l'ESS de Côte d'Or, au plus près des besoins des acteurs et des territoires

Puls'Actions

- **Mission** : accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises de l'ESS
- **Public** : collectifs de porteurs de projet, associations existantes souhaitant développer une activité économique

CRDVA

(Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative)

- **Mission** : accompagnement à la création et au développement d'associations et de projets
- **Public** : personne ou groupe de personnes membres d'une association

DLA

(Dispositif Local d'Accompagnement)

- **Mission** : accompagnement à la pérennisation de l'emploi
- **Public** : structures employeuses de l'économie sociale et solidaire

GBFC

(Générateur Bourgogne Franche-Comté)

- **Mission** : accompagnement à la création d'activités économiques de proximité et d'emploi
- **Public** : collectivités et EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

Graines d'Actions

- **Mission** : plateforme régionale de financement participatif au profit de projets d'utilité sociale
- **Public** : associations, entreprises, porteurs de projet





DES ENGAGEMENTS TRANSVERSES

Accompagnement des porteurs de projet collectifs

Mission fondatrice du Pôle, l'accompagnement des porteurs de projet collectifs a pour finalité de **créer de l'emploi pérenne dans l'ESS**. Il s'adresse à une cinquantaine de porteurs de projet par an, principalement accompagnés à travers les dispositifs Puls-Actions et CRDVA.

Nous constatons une **complexité croissante des projets et de nouveaux profils de porteurs de projets**, en quête d'un nouveau sens à leur engagement professionnel

Accompagnement des structures de l'ESS

L'ancienneté de cette action permet au Pôle de disposer d'un **important réseau et d'une expertise étendue** des problématiques pour lesquelles les structures de l'ESS sont accompagnées.

La mission s'exerce principalement à travers le DLA (1 048 structures employeuses accompagnées de 2003 à 2018) et le CRDVA, auprès des structures non éligibles au DLA car non-employeuses.

Financement des projets d'ESS

Menée à travers la plateforme Graines d'Actions, cette action totalise 51 collectes réussies en 4 ans (70 % de réussite).

Nous constatons **une intensité concurrentielle nouvelle sur le financement participatif**, avec pour conséquence une division par 2 des montants collectés par le Pôle entre 2016 et 2018.

Accompagnement des territoires

Opérationnelle depuis 2017 pour le PES 21, cette activité **s'exerce à travers le Générateur Bourgogne-Franche-Comté**. Trois territoires sont à ce jour entrés dans le dispositif (deux au moment de l'étude) sur le périmètre du Pôle (Côte d'Or). Nous disposons encore d'un faible recul pour un retour d'expérience significatif.

Sensibilisation et formation aux problématiques de l'ESS

Le Pôle organise annuellement une cinquantaine d'ateliers, formations et débats.

500 personnes en bénéficient annuellement dans les différents formats proposés par le Pôle.

Renforcement des partenariats régionaux en faveur du développement de l'ESS

L'action en groupement d'acteurs à l'échelle régionale est encouragée par les collectivités territoriales et le Pôle s'investit de façon croissante dans des réseaux :

- Un **SIEG** (Service d'Intérêt Économique Général) qui fédère les principaux acteurs de l'accompagnement à la création d'activité économique dans l'ESS à l'échelle régionale
- Le **Générateur BFC**, collectif régional de 6 acteurs du développement territorial et de l'économie de proximité
- Le **DLA** conduit le Pôle à travailler de manière systématique en coordination à l'échelle régionale avec les autres DLA et le DLA régional
- Le **CRDVA** est porté conjointement avec l'APSALC (association de portage salarial du secteur sports et loisirs) et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or

LA DIMENSION D'ÉPANOUISSEMENT

La dimension d'épanouissement cible les personnes et renvoie au renforcement du pouvoir d'agir, au mieux-être, à la confiance en soi, au développement des capacités et capabilités et de l'autonomie des personnes.



ÉVALUATION QUANTITATIVE

Missions

Qualité de l'écoute et de l'accompagnement des porteurs de projet et des structures de l'ESS

Renforcement des capacités d'action des porteurs de projet

Indicateurs de réalisation (moyenne annuelle de 2013 à 2018)

- 80 accompagnements par an
- 5 à 8 formations DLA par an
- 81 sessions d'information sur l'ESS touchant plus de 200 personnes par an
- 27 ateliers de formation organisés avec BGE par an
- 23 accompagnements dans le cadre du CRDVA par an
- 28 ingénieries collectives DLA depuis 2015

Indicateurs d'impact

- Dynamiques de partenariat avec d'autres acteurs du territoire
- 81 emplois créés ou consolidés (2013-2018)
- Renforcement des partenariats locaux, de la coopération et de dynamiques inter-associatives

NOTE OBTENUE SUR CETTE DIMENSION : 3,28 / 5

(notation reposant sur un panel de 10 structures interrogées)



« L'accompagnement du Pôle permet d'avoir un regard extérieur et une critique bienveillante. Nous avons réalisé un bon travail avec le chargé de mission, très pertinent à poser les bonnes questions et les bons challenges sans être intrusif. Il laisse porter le projet comme le collectif le souhaite. »

| Porteur de projet - Dijon |

« Ce qui est intéressant dans l'accompagnement, c'est la prise de confiance en soi pour s'ouvrir le champ des possibles. On devient soi-même quand tout s'aligne : les convictions, les projets et les réalisations. Le Pôle permet de se poser les bonnes questions pour que le projet devienne ce que la personne a envie d'en faire et soit en lien avec ses valeurs. De plus, les chargés d'accompagnement sont là pour donner de l'humain. »

| Anne Millot - Directrice du Foyer de Jeunes Travailleurs Urbanalis - Dijon |

Points de satisfaction



■ Pour les partenaires et les porteurs de projet accompagnés, le Pôle est identifié comme **un acteur de terrain, bienveillant et attentif à la prise en considération de leurs capacités.**

La dimension d'épanouissement est **indissociable du point de vue méthodologique et éthique de toutes les activités de l'association.** L'activité d'accompagnement de la personne ou des collectifs d'individus prendra toujours en compte le renforcement du pouvoir d'agir et la confiance en soi, facteur essentiel pour accéder à la création de sa propre activité.

L'interconnaissance et l'ouverture des porteurs de projet et des structures de l'ESS à d'autres enjeux et problématiques contribuent au renforcement des dynamiques associatives et des partenariats locaux.



Points de vigilance

■ Un enjeu fort est de **rester vigilant face aux logiques administratives** et de demeurer une organisation où l'humain est au centre. Il faut chercher à maintenir de la souplesse dans les dispositifs.

Il faut également s'efforcer de **mieux rendre visible la spécificité de l'accompagnement des projets d'ESS** (temps long, gouvernance, modèle économique hybride, etc.) et de travailler à la **formalisation d'indicateurs** permettant au Pôle de réaliser un travail de suivi et d'évaluation plus qualitatif.



LA DIMENSION SOCIÉTALE

La dimension sociétale permet de préciser comment l'action contribue à **mettre l'économie au service du changement sociétal**, au « faire société », au renforcement de la cohésion sociale, à la concrétisation des principes de l'économie sociale et solidaire.



ÉVALUATION QUANTITATIVE

Missions

Accompagnement à la création d'activités économiques en relation avec les besoins sociaux

Accompagnement de processus de développement territorial via le Générateur Bourgogne-Franche-Comté

Promotion de l'engagement citoyen et dynamisation de la démocratie locale

Indicateurs de réalisation (moyenne annuelle de 2013 à 2018)

- 80 accompagnements par an
- 81 sessions d'information sur l'ESS par an
- 3 événements par an pendant le mois de l'ESS

- 2 territoires accompagnés

- Ateliers participatifs sur les territoires accompagnés

Indicateurs d'impact

- Contribution au décloisonnement des acteurs
- Contribution à l'émergence de nouveaux métiers porteurs de sens et d'éthique
- Une approche plurielle du développement économique

- Nouvelles synergies entre groupes d'acteurs sur le territoire

- Démarche de développement local plus inclusive

NOTE OBTENUE SUR CETTE DIMENSION : 3,89 / 5

(notation reposant sur un panel de 10 structures interrogées)



« La société est en train de changer. On constate une recrudescence de nouvelles initiatives et une renaissance de métiers ou de services de proximité : réparation, épicerie de quartier, par exemple.

On sent une envie de revenir à une société plus humaine, de vraies ouvertures possibles et un potentiel de nouvelles activités, de nouveaux métiers à inventer. »

| La Recyclade – Dijon |

« À Chenôve, le travail du Pôle a été d'activer le réseau économique, de créer des liens et des partenariats en permettant aux acteurs de se rencontrer et de commencer à travailler ensemble. »

| Ville de Chenôve |

Points de satisfaction



■ Toutes les dimensions étudiées mettent en valeur l'action du Pôle en faveur du « faire société » et du **renforcement de la gouvernance collective des projets et des pratiques solidaires sur le territoire.**

Les interlocuteurs interrogés mettent plus particulièrement en avant la contribution des actions du Pôle à la dimension sociétale à deux niveaux :

- À l'échelle des projets accompagnés
- À travers le renforcement de l'implication des acteurs dans les processus de développement.



Points de vigilance

■ **L'impact de l'action du Pôle du point de vue de la promotion de l'engagement citoyen semble complexe à cerner** pour les interlocuteurs rencontrés. Les projets accompagnés s'inscrivent dans cette problématique, mais l'action spécifique du Pôle reste difficile à mesurer.

Si la dimension sociétale est inscrite dans le projet associatif du Pôle, elle n'a

qu'une **faible visibilité sur le territoire** et mériterait d'être mieux valorisée.

Le Pôle aurait intérêt à **mettre en avant certains des projets accompagnés à grande utilité sociale**, permettant de donner une meilleure visibilité de ce qu'incarne concrètement l'ESS pour le territoire.

LA DIMENSION POLITIQUE

La dimension politique fait référence à la **capacité à faire évoluer la société**, au sens de la « vie de la cité », en expérimentant de nouveaux modes d'action dans l'ESS.



ÉVALUATION QUANTITATIVE

Missions

Renforcement de l'esprit critique et de l'émancipation des personnes

Contribution à l'innovation sociale

Structuration de l'ESS sur le territoire

Indicateurs de réalisation (moyenne annuelle de 2013 à 2018)

- 165 missions d'ingénierie réalisées depuis 2013
- 31 diagnostics, 68 structures et 28 formations par an
- 80 porteurs de projet accompagnés
- Accompagnement de territoires
- Participation aux actions en groupement d'acteurs régionaux (GBFC, DLA...)
- Facilitation des coopérations locales
- Contribution à l'élaboration d'une stratégie inter-réseau (Mouvement pour l'Economie Solidaire)
- 8 ateliers "Osez entreprendre autrement" par an
- 3 formations CRDVA par an
- 3 événements par an pendant le mois de l'ESS
- Implication dans des activités en réseau (plateforme des finances solidaires BFC, MES)

Indicateurs d'impact

- Renforcement de la capacité d'action et de décision des structures et des porteurs de projet
- Contribution au renforcement des structures de l'ESS
- Contribution à l'intelligence collective
- Émergence de projets structurants au sein des territoires
- Le PES 21 est identifié comme un acteur structurant pour l'accompagnement des projets d'ESS en Côte d'Or
- Contribution à faire évoluer l'approche de l'ESS

NOTE OBTENUE SUR CETTE DIMENSION : 3,65 / 5

(notation reposant sur un panel de 10 structures interrogées)



« L'action du Pôle et son ancrage territorial permettent les échanges entre les porteurs de projet et de bien s'articuler avec les autres acteurs du territoire au profit de l'appui au développement et à la création d'activité.

Le Pôle participe à la mise en relation des acteurs et des personnes, à la création de l'intelligence collective. »

| François Baulard – Directeur de la CRESS¹ Bourgogne Franche-Comté |



Points de satisfaction



■ Les personnes interrogées soulignent l'action du Pôle en faveur de **nouvelles coopérations entre les acteurs ou les groupes d'acteurs du territoire.**

Ces coopérations inédites induisent des échanges de pratiques, des croisements d'expertises et des mises en réseau des structures de l'ESS.

L'accompagnement du Pôle **stimule la réflexion des structures sur leur projet associatif et leur utilité sociale.**

Le Pôle contribue à apporter du sens « politique » au projet. Son mode d'accompagnement est centré sur les **attentes des porteurs de projet, structurantes de l'utilité sociale du projet.**



Points de vigilance

■ L'apport du Pôle en termes d'innovation sociale peut être **difficile à percevoir dans le cadre du DLA.** Il est davantage visible dans les accompagnements apportés par les consultants aux structures de l'ESS (DLA).

En termes de communication et de visibilité, **un effort devrait être fait pour mettre en évidence l'action du Pôle en matière d'innovation sociale.**

L'ESS demeure méconnue du grand public. C'est pourquoi **des actions en commun jouant sur les complémentarités entre les acteurs de l'ESS devraient être mises en place** de façon à faire rayonner l'ESS dans le département, et au-delà.



LA DIMENSION ÉCONOMIQUE

La dimension économique interroge la **qualité et la pérennité des emplois créés**, mesure la **création de richesses sur le territoire et l'ampleur des services rendus à la population**. La dimension économique considère également les **apports aux dynamiques économiques territoriales**.



ÉVALUATION QUANTITATIVE

Missions

Renforcement de la capacité de réflexion stratégique et de la gouvernance des structures de l'ESS

Accompagnement à la création d'emploi et d'activité économique.

Contribution au développement territorial

Développement de la culture économique

Accès au financement participatif

Indicateurs de réalisation (moyenne annuelle de 2013 à 2018)

DLA

- 165 missions d'ingénierie réalisées depuis 2013
- 20 diagnostics et 68 structures accompagnées
- 28 formations par an

CRDVA

- 23 associations accompagnées
- 3 formations par an

- 80 projets accompagnés par an

- 35 acteurs mobilisés à travers 13 rencontres autour du projet de tiers-lieux de Chenôve
- Mobilisation d'expertises multiples et travail en réseau (Générateur...)

- 27 ateliers "Paroles d'expert" organisés par an avec BGE
- 81 ateliers de formation et de sensibilisation à l'ESS

- 87 projets accompagnés via Graines d'Actions
- 51 collectes abouties

Indicateurs d'impact

- Renforcement du tissu associatif et socio-économique local
- Amélioration de la pérennité des structures accompagnées et de l'emploi
- Valorisation de nouvelles façons d'entreprendre

- 81 emplois créés ou consolidés
- Emplois locaux non délocalisables, durables et à forte utilité sociale

- Renforcement de l'attractivité du territoire
- Renforcement du maillage territorial au service de la création d'activité

- Renforcement de la pérennité des activités et des emplois

- *Une étude d'impact sera réalisée en 2020*

NOTE OBTENUE SUR CETTE DIMENSION : 3,7 / 5

(notation reposant sur un panel de 10 structures interrogées)



Points de satisfaction



■ Si le Pôle ne contribue que modestement à la création d'emplois nouveaux, il s'agit d'**emplois à forte utilité sociale et fortement ancrés sur le territoire.**

Il contribue plus significativement à la **consolidation de l'emploi dans le secteur associatif**, grâce au renforcement :

- Des capacités stratégiques ainsi qu'à la gouvernance des structures de l'ESS
- Des compétences des salariés et des bénévoles des structures accompagnées (gestion de projet, gouvernance, financement, etc.)

Le Pôle met en œuvre de **nouvelles modalités de création d'activité dans les territoires**, reposant sur la coopération et l'intelligence collective entre les acteurs locaux ainsi que sur la mobilisation des partenaires institutionnels. Le groupement d'acteurs régionaux au sein du Générateur BFC, de même que celui du SIEG, permet de bénéficier d'expertises croisées.



Points de vigilance

■ L'action du Pôle répond à des besoins socio-économiques non satisfaits et crée de l'emploi. Cependant :

- Ces emplois reposent sur des **modèles économiques fragiles et complexes**
- Les données manquent pour apprécier sur le long terme la pérennité et la durabilité des emplois créés

L'accompagnement à la collecte via la plateforme de financement participatif constituait une innovation sociale lors de la création de l'outil en 2013. La configuration

de la plateforme présente aujourd'hui des limites pour exister sur le « marché » au vu de l'évolution de ce secteur au niveau national.

Le positionnement du Pôle n'est pas assez clair ; **il est difficile pour certains acteurs de bien identifier la place du PES 21 dans le secteur de l'accompagnement à la création d'emploi.** D'autres partenaires suggèrent que le Pôle **développe son action de promotion de l'ESS dans le département.**

LA DIMENSION SOCIALE

La dimension sociale renvoie à l'égalité des chances (possibilités effectives d'accès aux droits, services ou emplois), à l'équité sociale et à la lutte contre les inégalités sociales sur le territoire.



ÉVALUATION QUANTITATIVE

Missions	Indicateurs de réalisation (moyenne annuelle de 2013 à 2018)	Indicateurs d'impact
Contribution à l'égalité des chances sur le territoire en matière de création d'activité économique	Générateur BFC <ul style="list-style-type: none">• 2 collectivités accompagnées en QPV¹ et territoire rural• Accompagnement à la création d'emploi• 80 projets accompagnés par an DLA <ul style="list-style-type: none">• 28 ingénieries et 68 accompagnements par an <p><small>1- Quartier prioritaire de la politique de la ville</small></p>	<ul style="list-style-type: none">• 81 emplois créés ou consolidés depuis 2013• Renforcement de la cohésion sociale• Renforcement du maillage du territoire et des dynamiques associatives• Renforcement des structures d'utilité sociale agissant spécifiquement pour la réduction des inégalités sociales et territoriales

NOTE OBTENUE SUR CETTE DIMENSION : 3,89 / 5

(notation reposant sur un panel de 10 structures interrogées)



« Le Pôle a une prédisposition naturelle à accompagner les projets, car des citoyens travaillent avec d'autres citoyens pour l'intérêt général. Les personnes, en particulier dans les QPV, se sentent moins "aidés" par les pouvoirs publics ; donc ça permet de faire plus facilement du lien. »

| Louis Bignand – Association Terre de Liens |

« Le Pôle incarne l'ESS sur le territoire, les porteurs de projet qu'il accompagne s'inscrivent complètement dans l'innovation sociale et le Pôle y contribue. Il accompagne des femmes et des hommes engagés dans une dimension altruiste et respectueuse, en apportant écoute et expertise technique. »

| Océane Charret-Godard – élue à Dijon Métropole et Ville de Dijon et Vice-Présidente du conseil Régional Bourgogne Franche-Comté |



Points de satisfaction



■ **La parité homme-femme est atteinte parmi les bénéficiaires de l'accompagnement** et les activités de sensibilisation et/ou de formation.

Proposer une offre de service pour un public spécifiquement féminin est un sujet important pour le Pôle, inscrit dans le projet associatif 2018-2022. L'intention du Pôle est de réfléchir à l'éventualité d'une offre pouvant être complémentaire à celles existant sur le territoire.

Le Pôle est **reconnu de longue date pour sa capacité à accueillir et à accompagner des porteurs de projet issus de tous publics**, notamment avec un appui du bénévolat.



Points de vigilance

■ Le Pôle doit améliorer sa communication autour de la plus-value de son accompagnement, à savoir la capacité à intervenir avec succès sur des dynamiques longues et complexes portées par les projets d'ESS.

Trois questions relevant de la dimension sociale ont été remontées par les personnes interrogées au cours de l'étude :

- Au-delà de la parité formelle, **le Pôle prend-il suffisamment en compte la question d'équité de genre**, de l'égalité homme/femme, ancrées dans les valeurs défendues par l'ESS ? (offre de service pour un public spécifiquement féminin) ?

- **La capacité du Pôle à travailler avec tout type de profils est-elle encore une réalité**, avec la mise en place de nouvelles modalités rendant très complexe la prise en charge de publics rencontrant des difficultés importantes (remobilisation vers l'emploi par exemple), nécessitant un accompagnement renforcé ou sur le long terme ?
- **Les actions menées contribuent-elles assez à faire connaître les opportunités offertes par l'ESS à tous les publics** (égalité des chances et activités de formation) ?



ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

Points de satisfaction



■ En Côte d'Or, le Pôle d'Économie Solidaire 21 est reconnu comme l'acteur central de l'accompagnement à la création d'activité dans l'économie sociale et solidaire.

Le Pôle participe au développement économique du territoire en soutenant **des projets à forte utilité sociale**. L'action répond très clairement à des besoins socio-économiques non satisfaits.

Le Pôle d'Économie Solidaire 21 **s'inscrit dans une dynamique de réseaux et de groupements d'acteurs régionaux structurants**, renforçant ses capacités et les compétences de l'équipe.

Il contribue au **renforcement des capacités d'agir de chacun en apportant écoute, conseils et informations**. Il donne la possibilité à tous les porteurs d'initiative de croire en leur projet et les accompagne de la façon la plus humaine possible.



Points d'attention

■ La capacité du Pôle à **s'adresser à tous les publics en besoin d'accompagnement** pour créer leur activité dans l'ESS est questionnée.

Le **positionnement et l'identité** du Pôle d'Économie Solidaire 21 ne sont pas assez clairs. Des initiatives demeurent à prendre pour mettre en évidence son action et l'apport des projets accompagnés au territoire, notamment

en matière d'innovation sociale.

Il serait important de mieux **mettre en cohérence les dispositifs** portés par le Pôle, de même que de mieux communiquer auprès d'un public plus large.

Il conviendrait dans ce sens de mieux montrer la légitimité du Pôle à agir sur le territoire **en s'appuyant sur les projets exemplaires qu'il a accompagnés**.



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Accompagnement externe de l'étude

Le CESAER¹, unité mixte de recherche pluridisciplinaire qui associe AgroSup Dijon et l'INRA, a été missionné pour apporter son savoir-faire et une expertise à l'étude, avec l'appui de Denis LEPICIER. Un étudiant stagiaire de Master II en Économie Appliquée « Gouvernance des Territoires » de l'Université de Bourgogne, Guillaume PROUX, a également été mobilisé.

Étendue de l'évaluation

Cinq dimensions de l'utilité sociale, au sens défini par l'économiste spécialiste des services et des indicateurs de richesse Jean Gadrey², ont été retenues :

- Dimension d'épanouissement
- Dimension sociétale
- Dimension politique
- Dimension économique
- Dimension sociale

Trois questions évaluatives

- 1** En quoi l'action du Pôle contribue durablement au développement économique et à l'émergence de projets d'innovation sociale ?
- 2** En quoi l'accompagnement apporté par le Pôle permet de consolider les modèles économiques des structures de l'ESS et des porteurs de projet pour créer de l'emploi pérenne dans le secteur de l'ESS ?
- 3** En quoi l'action du Pôle contribue durablement au développement économique par la promotion d'un mode d'entreprendre autrement, en faveur de la cohésion sociale au sein des territoires ?

Déroulement de l'étude

Janvier-Novembre 2018 : finalisation du cadrage du projet en 3 ateliers collectifs (salariés, administrateurs et partenaires)

Janvier-Juillet 2019 : construction du guide d'entretien et collecte des matériaux, données quantitatives et qualitatives issues du reporting et 54 entretiens semi-directifs ; focus group avec des partenaires institutionnels

17 juillet et 17 octobre 2019 : comités de pilotage

1 - Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux

2 - Florence Janycatrice, Jean Gadrey, Les nouveaux indicateurs de richesse, Collection Repères, La Découverte, 2005



CONCLUSION

Cet exercice évaluatif a été **le premier dans l'histoire de l'association**. Il a permis de **se pencher sur la cohérence et l'effectivité du travail réalisé par le Pôle dans sa globalité**. L'évaluation portait sur la préoccupation de déterminer des indicateurs de mesure ou d'appréciation des différentes dimensions de l'utilité sociale, mais aussi de s'intéresser aux effets des processus que nous accompagnons.

Les résultats induisent **l'opportunité de sauts qualitatifs** pour mettre en œuvre le projet associatif, mettre en perspective l'articulation des différents dispositifs et identifier les prochains chantiers à mener.

Cette évaluation nous permet également de **réinterroger le projet associatif sur les volets formation/ sensibilisation et sur celui du partenariat et action en groupement et réseaux** ; du fait de leur transversalité et de leur non-appartenance stricte à un dispositif, ils nous amènent à nous interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux les assurer.

Ce travail peut aussi nous permettre **d'examiner ce que nous produisons dans le cadre de notre action en groupement**. Par exemple, dans le cadre du Générateur BFC, pourrions-nous mener un travail de réflexion sur la nature des politiques publiques d'ESS à mener à l'échelle des EPCI ?

Enfin, cette évaluation s'inscrira dans une **dynamique de renforcement de l'identité et de la visibilité de l'action du Pôle**.

Au-delà de cette dimension de communication, les résultats de cette évaluation alimenteront une réflexion interne au Pôle d'Économie Solidaire 21 sur **son projet stratégique à mi-parcours**, dans le but d'améliorer les pratiques d'accompagnement et le suivi des réalisations, résultats et impacts de son action.





LE PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE 21 EN BREF

3

missions :

- Accompagnement des associations et des structures de l'ESS
- Accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises de l'ESS
- Accompagnement des territoires

5

objectifs

- Développer l'économie de proximité au sein des territoires avec les collectivités territoriales en apportant des réponses socialement innovantes
- Accompagner à la création et à la reprise d'entreprises dans l'économie sociale et solidaire
- Financer les initiatives solidaires au moyen du financement participatif
- Pérenniser l'emploi et le développement des structures associatives et de l'ESS
- Renforcer les compétences des acteurs de l'ESS

7

permanents salariés

30

bénévoles

11

partenaires financiers

11

partenaires opérationnels

L'étude complète est disponible sur : www.pole-economie-solidaire21.org



PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

12 avenue Gustave Eiffel
21 000 Dijon
03 80 50 90 47

<https://pole-economie-solidaire21.org/>



Nos partenaires

